

**Conseil départemental
de l'Eure**

**Extrait du procès-verbal
des délibérations**

Rapport N° 2024-S02-1-3

Réunion du 9 février 2024

Objet : Budget primitif 2024 - Budget principal

Commission : 1ère Commission (finances, affaires générales, SDIS, dialogue social)

Direction : Direction des finances, du conseil en gestion et de la performance

Résumé : Le présent rapport a pour objet de vous présenter le budget primitif 2024 du budget principal.

Le budget primitif s'inscrit dans les orientations budgétaires 2024 et la prospective financière 2024-2028 dont nous avons débattu le 15 décembre dernier.

Faut-il le rappeler, le contexte national nous est particulièrement défavorable, avec la forte diminution du produit des droits de mutations à titre onéreux (DMTO), la revalorisation des professions et des aides sociales, les besoins accrus liés au vieillissement et à la protection de l'enfance et une inflation encore soutenue (4,9 % en 2023).

En 2023, les départements ont vu leur épargne chuter de plus de 40 % en moyenne, tandis que les communes voient la leur augmenter de plus de 20 %.

Malgré ce contexte, le Département de l'Eure continue de porter une ambition forte en s'engageant pleinement non seulement dans ses missions obligatoires (solidarités, mobilité, collèges, environnement...), mais aussi dans des missions délibérément assumées en matière de sécurité, d'éducation, de santé, de culture, d'agriculture, de soutien aux territoires et d'attractivité.

Pour 2024, les fondamentaux restent encore solides, avec des ratios prévisionnels d'épargne et d'endettement en-deçà des seuils critiques. Mais la nette contraction de l'épargne en 2023 se confirme en 2024. Ce qui nous oblige par le recours à l'emprunt à accroître l'endettement pour financer l'investissement. Notre épargne brute se limite au BP 2024 à 6,6 % de nos recettes de fonctionnement (8 % attendus en atterrissage en fin d'année). L'encours de dette au 31 décembre 2023 se monte à 352 M€ au lieu de 322 M€ fin 2022.

L'ambition du Département en matière d'investissement reste très forte à hauteur de 146,7 M€ (hors remboursement de la dette) au BP 2024, après une inscription de 158,7 M€ au BP 2023. Depuis 2020, l'effort d'investissement du Département dépasse très largement la barre symbolique des 100 M€.

Le plan collège initié en 2017 se poursuivra, avec l'achèvement attendu des collèges de Bourneville et du Val d'Hazey. Les projets de rénovation des centres d'exploitation et des centres sociaux avanceront à hauteur de 6 M€ et le projet de réhabilitation de l'hôtel du Département sera lancé. La nouvelle politique de soutien aux communes et aux intercommunalités prendra son plein effet à la suite de l'appel à projets lancé en mai dernier. De plus, le Département maintient, via des subventions son effort auprès du SDIS avec 6 M€ et des EHPAD avec 7 M€. Dans l'objectif d'améliorer les conditions de mobilité des Eurois, le Département consacre plus de 40 M€ à son réseau routier et au développement des mobilités douces.

Au titre des solidarités, cœur de compétence de la collectivité, le Département fait de l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA sa première priorité dans un partenariat renforcé avec France Travail. Grâce aux moyens spécifiques alloués par l'Etat, le Département ambitionne de réduire de 3 000 le nombre de bénéficiaires du RSA à l'horizon de 2028, à conjoncture économique inchangée. Dans la suite des Assises des solidarités, il réorganisera le maillage de ses services sociaux à l'échelle des territoires des EPCI. La protection de l'enfance fera l'objet d'attentions redoublées, dans un contexte de recrudescences des situations préoccupantes. Le Département participera au pacte national des solidarités se situant dans la continuité de la stratégie de lutte contre la pauvreté. De plus, 2 M€ sont consacrés au plan ambition santé.

Les leviers de l'attractivité du Département (culture, site patrimoniaux, sports en cette année olympique, qualité de vie, fédération des acteurs via l'agence Eurêka) resteront une priorité, bien qu'ils ne s'inscrivent pas dans les compétences obligatoires de la collectivité.

Pour préserver sa capacité à agir et à investir au-delà de 2024 et sécuriser la trajectoire financière de la collectivité, le Département doit s'engager dans un plan pluriannuel de maîtrise des dépenses de fonctionnement et de priorisation en investissement. L'effort doit d'abord porter sur la maîtrise des dépenses pour notre propre fonctionnement en impliquant aussi les organismes associés au Département.

Au total, le budget primitif 2024 du Département est équilibré à hauteur de 887,7 M€, dont 636,7 M€ en

fonctionnement et 251 M€ en investissement incluant les mouvements d'ordre. Les crédits d'investissement hors remboursement de la dette se montent à 146,7 M€.

La présentation du budget par chapitre est établie comme suit :

Investissement

	Chap.	Libellé chapitre	Budget principal
Dépenses d'ordre	041	Opérations patrimoniales	11 435 773,00
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 618 674,00
	Dépenses d'ordre		59 054 447,00
Dépenses réelles	16	Emprunts et dettes assimilées	45 170 764,00
	20	Immobilisations incorporelles	11 577 696,05
	21	Immobilisations corporelles	22 977 700,96
	23	Immobilisations en cours	71 302 861,16
	27	Autres immobilisations financières	1 185 000,00
	204	Subventions d'équipement versées	39 694 691,99
Dépenses réelles		191 908 714,16	
Total Dépenses d'investissement			250 963 161,16
Recettes d'ordre	021	Virement de la section de fonctionnement	26 700 995,56
	041	Opérations patrimoniales	11 435 773,00
	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	59 829 396,00
Recettes d'ordre		97 966 164,56	
Recettes réelles	024	Produits des cessions d'immobilisations	1 735 000,00
	10	Dotations, fonds divers et réserves	15 163 375,00
	13	Subventions d'investissement	10 501 026,40
	16	Emprunts et dettes assimilées	124 414 591,04
	27	Autres immobilisations financières	1 083 004,16
	204	Subventions d'équipement versées	100 000,00
Recettes réelles		152 996 996,60	
Total Recettes d'investissement			250 963 161,16

Fonctionnement

	Chap.	Libellé chapitre	Budget principal
Dépenses d'ordre	023	Virement à la section d'investissement	26 700 995,56
	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	59 829 396,00
	Dépenses d'ordre		86 530 391,56
Dépenses réelles	011	Charges à caractère général	37 708 663,00
	012	Charges de personnel et frais assimilés	128 292 128,00
	65	Autres charges de gestion courante	219 483 061,14
	017	RSA / Régularisations de RMI	93 028 920,00
	016	APA	56 483 800,00
	6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	440 381,00
	66	Charges financières	7 323 255,00
	67	Charges spécifiques	164 100,00
	68	Dotations aux provisions et dépréciations	300 000,00
	014	Atténuations de produits	6 954 648,00
	Dépenses réelles		550 178 956,14
Total Dépenses de fonctionnement			636 709 347,70
Recettes d'ordre	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 618 674,00
	Recettes d'ordre		47 618 674,00
Recettes réelles	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 392 200,00
	73	Impôts et taxes	208 486 620,98
	731	Fiscalité locale	208 968 689,72
	74	Dotations et participations	123 221 908,00
	017	RSA / Régularisations de RMI	6 304 000,00
	75	Autres produits de gestion courante	7 005 255,00
	016	APA	29 536 000,00
	76	Produits financiers	300 000,00
	78	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	300 000,00
	013	Atténuations de charges	2 516 000,00
		Autre	60 000,00
Recettes réelles		589 090 673,70	
Total Recettes de fonctionnement			636 709 347,70

	OBJET	BP 2024
D é p e n s e s	FONCTIONNEMENT	636 709 347,70
	opérations réelles	550 178 956,14
	<i>opérations d'ordre</i>	86 530 391,56
	INVESTISSEMENT	250 963 161,16
	opérations réelles	165 908 714,16
	<i>Mouvements neutres (mixtes)</i>	26 000 000,00
	<i>opérations d'ordre</i>	59 054 447,00
	TOTAL DEPENSES	887 672 508,86
	opérations réelles	716 087 670,30
	<i>Mouvements neutres (mixtes)</i>	26 000 000,00
<i>opérations d'ordre</i>	145 584 838,56	
R e c e t t e s	FONCTIONNEMENT	636 709 347,70
	opérations réelles	589 090 673,70
	<i>opérations d'ordre</i>	47 618 674,00
	INVESTISSEMENT	250 963 161,16
	opérations réelles	126 996 996,60
	<i>Mouvements neutres (mixtes)</i>	26 000 000,00
	<i>opérations d'ordre</i>	97 966 164,56
	TOTAL RECETTES	887 672 508,86
	opérations réelles	716 087 670,30
	<i>Mouvements neutres (mixtes)</i>	26 000 000,00
<i>opérations d'ordre</i>	145 584 838,56	

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré, le Conseil départemental

Décide

A la majorité

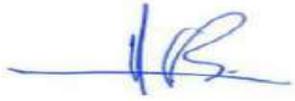
des suffrages exprimés

- d'adopter le présent rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental relatif au "Vote du budget primitif 2024 du budget principal" ;
- d'approuver le budget primitif 2024, en mouvements réels, en mouvements d'ordres et neutres, de la manière suivante et tel qu'il résulte des maquettes budgétaires figurant en annexe.

	OBJET	BP 2024
D é p e n s e s	FONCTIONNEMENT	636 709 347,70
	opérations réelles	550 178 956,14
	opérations d'ordre	86 530 391,56
	INVESTISSEMENT	250 963 161,16
	opérations réelles	165 908 714,16
	Mouvements neutres (mixtes)	26 000 000,00
	opérations d'ordre	59 054 447,00
	TOTAL DEPENSES	887 672 508,86
	opérations réelles	716 087 670,30
	Mouvements neutres (mixtes)	26 000 000,00
opérations d'ordre	145 584 838,56	
R e c e t t e s	FONCTIONNEMENT	636 709 347,70
	opérations réelles	589 090 673,70
	opérations d'ordre	47 618 674,00
	INVESTISSEMENT	250 963 161,16
	opérations réelles	126 996 996,60
	Mouvements neutres (mixtes)	26 000 000,00
	opérations d'ordre	97 966 164,56
	TOTAL RECETTES	887 672 508,86
	opérations réelles	716 087 670,30
	Mouvements neutres (mixtes)	26 000 000,00
opérations d'ordre	145 584 838,56	

Pour extrait conforme

Le Président du Conseil départemental



Alexandre RASSAËRT

Le Président du Conseil départemental certifie que la présente décision est exécutoire en application de l'article L.3131-1 du code général des collectivités territoriales.

Date de réception par le représentant de l'Etat : 12/02/2024



A/R de la télétransmission : 027-222702292-20240209-110885-DE-1-1

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Date d'affichage : 12/02/2024

Détail du vote

39 pour :

Mme Stéphanie AUGER, Mme Karène BEAUVILLARD, M. Sylvain BONENFANT, Mme Colette BONNARD, M. Sylvain BOREGGIO, Mme Liliane BOURGEOIS, Mme Cécile CARON, M. Christophe CHAMBON, M. Gérard CHÉRON, Mme Françoise COLLEMARE, Mme Jocelyne DE TOMASI, Mme Catherine DELALANDE, Mme Angèle DELAPLACE, Mme Julie DESPLAT, M. Frédéric DUCHÉ, Mme Myriam DUTEIL, M. Thomas ELEXHAUSER, M. Michel FRANÇOIS, Mme Florence GAUTIER, M. Nicolas GAVARD-GONGALLUD, M. Nicolas GRAVELLE, M. Xavier HUBERT, M. Daniel JUBERT, Mme Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Mme Chantale LE GALL, M. Jean-Pierre LE ROUX, M. Sébastien LECORNU, M. Jean-Paul LEGENDRE, M. Pascal LEHONGRE, Mme Diane LESEIGNEUR, M. Manuel ORDONEZ, Mme Micheline PARIS, M. Thierry PLOUVIER, M. Alexandre RASSAËRT, Mme Martine SAINT-LAURENT, M. Marcel SAPOWICZ, Mme Marie TAMARELLE-VERHAEGHE, Mme Anne TERLEZ, Mme Marie-Lyne VAGNER.

6 contre :

Mme Nathalie BETTON, Mme Maryannick DESHAYES, M. Marc-Antoine JAMET, Mme Janick LÉGER, M. Arnaud LEVITRE, M. Mickael ONO DIT BIOT.

1 abstention :

M. Francis COUREL.